

**Étaient présent(e)s :** Christophe Bavard, Charles-Henri Bruneau, Pierre Castéran (invité), Antoine de Daruvar, Maylis Delest, Anne-Laure Gaillard, Patrick Gilliéron, Pascal Guitton, Jean-François Jaulent, Cédric Joncour, Stéphanie Moreaud, Mohamed Mosbah, Christine Parison, Jean-Jacques Pesqué, Davy Rouillard, Géraud Sénizergues (invité), Éric Sopena.

**Étaient excusé(e)s :** Yuri Bilu (représenté par Ch. Bachoc), Frédéric Gaunard, Yves Métivier, Bertrand Pavageau, Cédric Pépin, Marc Perret, François Vanderbeck, Marc Zeitoun.

## **1. Proposition d'attribution des allocations établissement / ministère 2009**

Éric Sopena rappelle les caractéristiques des trois types d'allocations à considérer : allocations fléchées sur des thématiques nationales, allocations fléchées établissement (via le BQR-thèses) et allocations blanches. Les contraintes sont identiques à celles de l'an passé, notamment le fait que les allocations fléchées nationales « retournent » au ministère si elles sont non pourvues.

L'école a bénéficié cette année de 4 allocations thématiques nationales, de 6 allocations fléchées BQR et de 7 allocations blanches.

Le LaBRI et l'IMB ont préalablement étudié les candidatures les concernant et émis un avis tenant compte de la qualité des dossiers et de l'équilibre entre disciplines, équipes et / ou thématiques.

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des candidatures a été distribué aux membres du Conseil. Une discussion s'engage afin d'apporter des précisions concernant certaines candidatures.

Le Conseil examine dans un premier temps les candidatures sur les allocations thématiques nationales et propose, à l'unanimité, de retenir les candidatures suivantes :

- Peng Hu, Master Paris 6 (sujet P. Del Moral), IMB, mathématiques appliquées
- Florent Foucaud, Master Bx AMF (sujet R. Klasing – A. Raspaud), LaBRI, informatique
- Simon Boyé, Master Bx ISM (sujet Ch. Schlick), LaBRI, informatique
- Amine Ghoulane, Master Paris 7 (sujet M. Delest – I. Dutour – P. Thébault), LaBRI, informatique

Le Conseil examine ensuite les candidatures sur les allocations fléchées établissement et sur les allocations blanches. Concernant les candidatures en informatique, il est rappelé que le LaBRI a travaillé sur une liste classée de sujets, reflétant les priorités mises en avant par le laboratoire, et que cette liste a été utilisée comme base à différentes soumissions (BQR-thèse, allocations thématiques nationales, Région, CNRS, ...). Ainsi, certains sujets ont pu bénéficier d'une allocation sur un autre contingent que celui du BQR-thèse et le classement des sujets restants est proposé au titre du BQR-thèses.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de retenir les candidatures proposées sur les allocations fléchées établissement :

- Aurélien Bajolet, Master Bx MP (sujet Y. Bilu), IMB, mathématiques pures
- Jean-Matthieu Augé, Master Bx MP (sujet R. Deville), IMB, mathématiques pures
- Johana Pinella-Velandia, Master Bx MCE (sujet Ch.-H. Bruneau), IMB, mathématiques appliquées
- Amal Khabou, Master Bx SR + Enseirb (sujet J. Roman – A. Guermouche), LaBRI, informatique<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Le mercredi 8 juillet, M. Amal Khabou nous a fait part de sa démission. Après consultation des membres du Conseil par voie électronique, il a été décidé de proposer cette allocation au candidat suivant dans la liste complémentaire du BQR-Thèse LaBRI : M. Mauricio Toro-Bermudez, Colombie (sujet M. Desainte-Catherine), LaBRI, informatique, et, en conséquence, de supprimer ce candidat des listes complémentaires sur les allocations blanches où il figurait.

- Dominique Fourer, Master Bx THCS (sujet S. Marchand), LaBRI, informatique
- Petru Valicov, Master Bx AMF (sujet A. Pêcher – M. Montassier), LaBRI, informatique

La discussion s'engage alors au sujet des allocations blanches. Il apparaît rapidement que les trois candidats de tête de liste en mathématiques et en informatique obtiendront une allocation blanche (unanimité des membres du Conseil). Il est ensuite proposé de retenir prioritairement pour la 7<sup>ème</sup> allocation une candidature extérieure à Bordeaux.

La proposition suivante est alors adoptée (12 voix pour, 2 contre, 1 abstention) :

- Arthur Laurent, Master Bx MP (sujet D. Benois), IMB, mathématiques pures
- Pierre Chrétien, Master Bx MP (sujet M. Matignon), IMB, mathématiques pures
- Réda Jizzini, Master Bx MCE (sujet G. Carbou), IMB, mathématiques appliquées
- Tegawendé Bissyandé, Master Bx SR + Enseirb (sujet S. Chaumette – L. Réveillère), LaBRI, informatique
- Youssouf Oualhadj, Master Bx GL (sujet A. Muscholl – H. Gimbert), LaBRI, informatique
- Vincent Rabeux, Master Bx GL (sujet J.-Ph. Domenger, N. Journet), LaBRI, informatique
- Natalia Golenetskaya, Russie (sujet D. Sherman – P. Durrens), LaBRI, informatique

Afin de tenir compte de la priorité souhaitée pour un candidat extérieur et de l'équilibre entre les disciplines, le Conseil propose ensuite, à l'unanimité, deux listes complémentaires distinctes sur les allocations précédemment attribuées :

- Liste 1 (sur les allocations Laurent – Chrétien – Jizzini – Golenetskaya) :
  1. Lionel Lang, Master Paris-6 Cachan (sujet A. Yger), IMB, mathématiques pures
  2. Jessica Hovnanian, Master Bx MCE (sujet A. Iollo – M. Bergmann), IMB, mathématiques appliquées
  3. Sylvain Henry, Enseirb (sujet R. Namyst), LaBRI, informatique
  4. Julien Ferté, Master Paris 7 (sujet G. Sénizergues), LaBRI, informatique
  5. Benjamin Martin, Master Bx ISM + Enseirb (sujet M. Desainte-Catherine – P. Ferraro – P. Hanna), LaBRI, informatique
  6. Mauricio Toro-Bermudez, Colombie (sujet M. Desainte-Catherine), LaBRI, informatique
  7. Arash Kian, Master Bx ISM (sujet M. Desainte-Catherine – M. Hachet), LaBRI, informatique
- Liste 2 (sur les allocations Bissyandé, Oualhadj, Rabeux) :
  1. Lionel Lang, Master Paris-6 Cachan (sujet A. Yger), IMB, mathématiques pures
  2. Sylvain Henry, Enseirb (sujet R. Namyst), LaBRI, informatique
  3. Julien Ferté, Master Paris 7 (sujet G. Sénizergues), LaBRI, informatique
  4. Benjamin Martin, Master Bx ISM + Enseirb (sujet M. Desainte-Catherine – P. Ferraro – P. Hanna), LaBRI, informatique
  5. Mauricio Toro-Bermudez, Colombie (sujet M. Desainte-Catherine), LaBRI, informatique
  6. Arash Kian, Master Bx ISM (sujet M. Desainte-Catherine – M. Hachet), LaBRI, informatique

(À l'issue de ce point de l'ordre du jour, Ch. Bachoc, A. de Daruvar et J.-F. Jaulent quittent le Conseil.)

## **2. Proposition de désignation d'un nouveau directeur de l'école à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010**

Le mandat de directeur d'Éric Sopena prenant fin au 31 décembre 2009, l'école a lancé début avril un appel à candidature. Les candidatures devaient être déposées au plus tard le 15 juin.

L'école a reçu une unique candidature, celle de Christophe Bavard, actuel directeur adjoint de l'école. Christophe Bavard présente sa candidature aux membres du Conseil et répond aux questions de celui-ci.

Le Conseil procède alors à un vote à bulletin secret sur cette candidature dont le résultat est le suivant :

pour : 11, contre : 0, blanc : 1 (nombre de votants = 12)

Éric Sopena transmettra donc cette proposition aux instances concernées (Université Bordeaux 1 et Université Victor Segalen Bordeaux 2).

### **3. Nouveau contrat doctoral**

La mise en œuvre du nouveau contrat doctoral se fait de façon un peu précipitée, la circulaire du ministère n'ayant paru que le 24 juin. L'université est en train de mettre en place les procédures qui permettront aux bénéficiaires d'un contrat doctoral de « postuler » sur les différentes missions possibles :

- thèse uniquement (1663,22 € brut par mois)
- thèse avec activité complémentaire (1998,61 € brut par mois)

Les activités complémentaires pouvant être l'enseignement (ex-monitorat d'enseignement), la valorisation, la diffusion de l'information scientifique et technique ou des missions d'expertise en entreprise (ex-doctorant-conseil).

### **4. Rapport d'étape annuel des doctorants**

Comme les années passées, le rapport d'étape annuel devra être remis par chaque doctorant avant la fin du mois de septembre. La procédure sera amorcée courant juillet.

### **5. Dossier d'accréditation 2011-2014**

L'école doit transmettre le dossier de demande d'accréditation au ministère pour la mi-octobre. Ce dossier comprend une partie bilan et une partie projet. L'actuel directeur et le futur directeur devraient s'atteler à cette tâche très prochainement.

Les encadrants concernés seront sollicités courant septembre au sujet du devenir des docteurs ayant soutenu leur thèse durant la période de référence.

### **6. Point budgétaire 2009**

Éric Sopena commente rapidement le document distribué aux membres du Conseil. Il apparaît clairement que le poste principal (missions des doctorants) dispose encore de ressources significatives.

L'école avait décidé d'encourager les séjours de doctorants dans des laboratoires extérieurs (en France ou à l'étranger) en accordant des (co-)financements spécifiques. Au cours du premier semestre 2009, trois doctorants ont bénéficié de ce dispositif :

- Jérémie Albert, LaBRI, 2 semaines à Ottawa (Canada)
- Arnaud Sallaberry, LaBRI, 1 mois à Constance (Allemagne)
- Alice Marcou, IMB, 8 semaines à Berkeley (États-Unis)

En accord avec les membres du Conseil, Éric Sopena propose de faire passer à 800 euros (au lieu de 500) le montant accordé à chaque doctorant durant ses trois années de thèse pour co-financer des missions (écoles, participation à des conférences, etc.).

### **7. Questions diverses.**

#### **Postes ATER Bordeaux 1.**

Charles-Henri Bruneau indique pour information aux membres du Conseil que les composantes doivent transmettre à l'établissement leur choix quant à la « répartition » des postes d'ATER. Les trois possibilités sont : ATER à temps plein, ATER à temps partiel (i.e. ½-ATER) et demi « ATER à temps plein » (i.e. 6 mois d'ATER plein, pouvant démarrer au-delà du mois d'octobre). La règle de conversion des ATER temps plein en ATER temps partiel étant la suivante : 5 temps plein peuvent être convertis en 6 ATER à temps partiel.

L'établissement contactera ensuite les candidats, dans l'ordre de leur classement, pour leur proposer le choix entre les différentes « formules » remontées par les composantes.

Éric Sopena regrette que ces décisions arrivent maintenant, après que le concours soit terminé et que les commissions des composantes aient travaillé (en particulier, comment gérer les ex-aequo, que les commissions avaient probablement classés par ordre alphabétique ?...).

### **Prix de thèse du PRES Université de Bordeaux.**

Le PRES Université de Bordeaux a remis en juin dernier, à l'occasion du forum Aquidoc, trois prix de thèse à des docteurs ayant soutenu leur thèse au cours de l'année 2008. Mamadou Kanté (LaBRI, dir. Bruno Courcelle) a été le bénéficiaire de l'un de ces trois prix (au titre du département Sciences & Technologies).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

*Compte-rendu rédigé par Éric Sopena.*